



Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est pleinement mobilisé dans la gestion du COVID 19 au sein de ses maisons de retraite

Le CHR d'Orléans met tout en œuvre pour garantir la prise en charge des résidents et la protection des professionnels selon des modalités précisées hier en cellule de crise.

Les résidents symptomatiques sont systématiquement prélevés afin d'adapter les mesures de confinement déjà mises en place au sein des 4 établissements depuis 10 jours.

Pour les résidents qui le nécessitent, les transferts seront réalisés vers les lits de réanimation, de médecine ou de soins de suite du CHR sur décision des médecins infectiologues afin de prodiguer les soins les mieux adaptés.

Les familles seront régulièrement informées à toutes les étapes de cette prise en charge.

Pour la protection des professionnels, les 4 maisons de retraite bénéficient de dotations spécifiques en masques chirurgicaux.

Les solutions hydroalcooliques sont disponibles en quantité suffisante.

Les équipements de protection sont livrés par la pharmacie du CHR au fur et à mesure de la reconstitution des stocks. Une tension demeure sur certains équipements (surblouses, lunettes et visières de protection) et des appels aux dons sont régulièrement lancés sur les réseaux sociaux du CHR d'Orléans : facebook, instagram, twitter, linkedin.

Des renforts en personnels soignants sont organisés et 35 agents infirmiers et aide soignants ont été mis à disposition par le CHR pour renforcer les équipes soignantes de la maison de retraite le Bois Fleuri à Saran.

Le service de prévention du risque infectieux du CHR dispense des formations au bon usage des matériels de protection et un accompagnement psychologique est mis en place à l'attention des professionnels, en individuel ou en équipe

Seule l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire est habilitée à communiquer sur l'évolution de la situation épidémique.

Le Centre Hospitalier d'Orléans pourra transmettre des points de situation sur les conditions de gestion de la crise sanitaire sous la forme de communiqués de presse.

Les demandes de reportages sur site et dans les services seront dorénavant refusées.

**Durant toute la période de gestion de crise les relations médias sont centralisées auprès de :
Mme Vilcot-Crépy – directrice communication au 02 38 74 47 79 / juliette.vilcot-crepy@chr-orleans.fr**